

temps, intitulé : *Relation de l'Expédition contre le Fort Shelby, sur le Mississippi, un récit complet de cette campagne, auquel nous empruntons les passages suivants :*

C'était une entreprise accompagnée de beaucoup de difficultés, et qui exigeait une combinaison d'habileté militaire, de persévérance et de prévoyance, que l'on trouve rarement dans le même homme. Les troupes que l'on pouvait détacher étaient trop peu considérables pour une pareille entreprise, et la garnison se composait d'un certain nombre d'individus qu'il était difficile d'assujettir à la discipline militaire. Il fallait traverser le désert avec une très-petite quantité de vivres, et le colonel Dixon, qui avait abandonné le fort, ne voulait pas se charger d'aller le reprendre. Malgré toutes ces difficultés, l'entreprise, une fois résolue, fut commencée avec le moindre délai possible. Le colonel MacKay (1), des *Fencibles*, fit généreusement l'offre de ses services, et le commandant de l'expédition lui fut confié. Le colonel McDonald réunit 200 Canadiens et 150 sauvages pour enrôler ceux qui s'offrirent comme volontaires, et La Sarcelle (chef sauvage en apparence) fut envoyé en avant pour organiser des renforts partout où cela lui serait possible le long de la route.

Le 28 juin, les préparatifs étant tous terminés, nous nous embarquâmes vers midi, dans huit barges, y compris une chaloupe canonnière. Notre expédition se composait de vingt hommes des *Fencibles* du Michigan, accompagnés d'un petit canon ; de soixante volontaires canadiens avec les capitaines Rolette et Anderson, les lieutenants Brisebois et Graham, du détachement des sauvages, cinq interprètes, et quatre-vingt-deux sauvages, Sioux et Saulteurs, avec dix de leurs femmes et enfants. M. Louis Honoré remplissait les fonctions de commissaire de vivres...

Le lendemain, nous partîmes au soleil levant et nous nous contrînâmes, bientôt après, trois canots montés par des Indiens, de qui nous apprîmes que La Sarcelle était arrivé à Coucheward le 27, en route pour aller faire prendre les armes aux Puants. La prudence et la vigilance de notre commandant commencèrent dès lors à se manifester. Le colonel MacKay ayant observé que la barge commandée par le capitaine Rolette était la meilleure voilière, lui ordonna de se rendre à la Baie-Verte pour y acheter des vivres et y réunir tous les sauvages que l'on pourrait rencontrer, afin que le corps principal de notre petite armée ne fut pas arrêté dans sa route...

Le 5 juillet, nous eûmes un vent favorable. Le temps, qui avait été beau jusqu'alors, s'assombrit, et le tonnerre se fit entendre. Ici eut lieu un phénomène qui mérite d'être mentionné, non-seulement par sa singularité, mais encore par l'effet qu'il eut sur les sauvages. A peu de distance, tout autour de nous, nous vîmes tomber la pluie par torrents, tandis que pas une seule goutte n'atteignit le point que nous occupions. L'ignorance des sauvages leur fit attribuer ce phénomène à la puissance de notre commandant. Aussi, depuis notre départ du lieu de campement jusqu'à notre arrivée à la Baie-Verte, ils ne cessèrent de témoigner leur joie, en poussant des cris, en chantant leurs chansons de guerre, et en remerciant le Grand Esprit de leur avoir accordé un chef de guerre qui avait un pouvoir absolu sur le ciel et les éléments. "Que ne pouvons-nous pas attendre, disaient-ils, d'un pareil chef ? Depuis notre départ de Michillimakinac, il nous a procuré un temps favorable, et maintenant il ne permet même pas que la pluie tombe sur nous. Nous espérons, jeunes gens, que lorsque vous rencontrerez les ennemis, vous vous jetterez au milieu d'eux sans rien craindre ; car notre chef les livrera entre nos mains sans qu'il nous arrive le moindre mal." Tels furent les discours des principaux chefs jusqu'à la Baie-Verte. En arrivant à cet endroit, les miliciens et les sauvages nous reçurent par une salve, à laquelle nous répondîmes par quelques décharges de notre canon. Le capitaine Rolette, qui avait reçu ordre de prendre les devants, avait acheté à la Baie, de concert avec le capitaine Grignon, 14 pièces de bétail et 350 livres de farine...

Le 6, nous nous mîmes en route à sept heures, et laissâmes derrière nous les capitaines Rolette et Grignon pour régler quelques comptes. Le premier nous rejoignit, le soir, au portage de Kakalin.

Le 7, une partie de la brigade mit à la voile à six heures du matin, mais les capitaines Rolette et Grignon ayant été laissés en arrière pour amener le reste des troupes, nous campâmes, après avoir franchi quatre lieues seulement, aux Grosses-Roches. Les capitaines Rolette et Grignon campèrent un peu plus bas.

Dans la matinée du 16, le lieutenant Brisebois et M. A. Grignon furent envoyés de l'avant avec un détachement de sauvages, pour prendre connaissance autant que possible de la situation de l'ennemi. Le lendemain, à une heure du matin, nous nous remîmes en route jusqu'au Petit-Gris, à environ trois lieues du village de la Prairie-du-Chien, où nos éclaireurs nous attendaient. Ils avaient pris un M. Antoine Brisebois, qui nous informa que le fort Shelby

était bâti sur une éminence, en arrière du village, et était protégé par six pièces de canon et par une soixantaine de soldats, en outre des officiers. Il y avait aussi dans le fleuve, en face du fort, une grande chaloupe canonnière, longue d'environ soixante pieds, portant 14 pièces de siège et 60 à 70 hommes d'équipage ; elle était hors de l'atteinte des petites armes à feu.

Après avoir obtenu ces renseignements, notre commandant forma son plan d'attaque. Nous devions débarquer au vieux fort, à environ deux milles en aval du village. Le capitaine Grignon avec sa compagnie, et le lieutenant Brisebois avec les Puants, les Folles-Avoines et les Courtes-Oreilles, tous sous le commandement du lieutenant-colonel MacKay, devaient former le centre. Le capitaine Rolette avec sa compagnie, et le lieutenant Duncan Graham avec les Sioux, les Sacs et les Saulteurs, devaient constituer l'aile droite, et le capitaine Thomas Anderson et sa compagnie, l'aile gauche de notre petite armée.

Cette expédition, composée d'éléments si disparates, arriva à une faible distance de la Prairie-du-Chien, sans avoir été dépitée par les Américains. Comme le temps était superbe, les officiers du fort Shelby se préparaient en ce moment à aller chevaucher dans la campagne avoisinante, et la place se serait certainement rendue sans coup férir, en leur absence, si l'expédition eut différé son arrivée d'une heure ou deux.

Nicolas Boivin (2), agent des sauvages à la Prairie-du-Chien, ayant envoyé, ce jour-là, un de ses hommes, nommé Sandy, en dehors du village afin de tuer l'un de ses moutons, pour se procurer de la viande fraîche, celui-ci ne s'aventura pas loin sans découvrir l'ennemi, grâce aux habits rouges des officiers et aux pavillons anglais que déployaient fièrement les sauvages. Il revint donc en toute hâte sur ses pas, donna l'éveil, et les paisibles villageois allèrent se réfugier précipitamment dans le fort.

Une fois que les assiégeants eurent pris leurs positions, le capit. Anderson alla sommer le commandant du fort Shelby, le lieutenant Perkins, de se rendre, ce que ce dernier refusa fièrement. Le combat s'engagea alors de part et d'autre avec beaucoup de vivacité. Les Canadiens firent preuve de bravoure, et on peut en dire autant des sauvages, à l'exception des Puants. Lorsque Rolette sentait l'approche d'une bordée, il criait à ses hommes d'un ton excessivement militaire : "Baissez-vous, mes hommes, baissez-vous."

Le col. MacKay allait donner l'assaut au fort lorsque le lieutenant Perkins capitula, le 19 juillet au matin. Les sauvages, furieux de la résistance des Américains, auraient certainement massacré les prisonniers—ces mauvais esprits qui s'étaient emparés de leurs terres—sans les efforts que l'on dut faire pour les empêcher de se porter à de pareils excès.

Les pertes des Américains ne furent pas très-sérieuses, et il n'y eut du côté des assiégés que deux hommes de tués et huit de blessés, en outre de trois sauvages qui périrent victimes de leur imprudence en s'exposant inutilement au feu de l'ennemi.

Le 22 juillet, après la revue des troupes, le capit. Anderson s'avança près de la porte principale du fort, une bouteille de vin à la main, pour lui donner le nom du commandant anglais, avec toute la solennité convenable. L lançant la bouteille contre la porte du fort, où elle se brisa en morceaux, il s'écria de sa voix la plus imposante : "Le fort Shelby a été pris, et le pavillon britannique flotte maintenant sur le fort MacKay." Et toute la troupe victorieuse de faire retentir l'air de bruyantes acclamations.

Après la capitulation du fort, le capit. Rolette fut immédiatement dépêché à Michillimakinac pour annoncer cette glorieuse nouvelle. Lorsque son bateau toucha l'île, la foule garnissait le rivage, anxieuse de connaître l'issue de la lutte. On l'interpella de suite :

"Capt. Rolette, quelle nouvelle ?

—Une grande bataille, une lutte san-

(2). Le père de Nicolas Boivin (et non Boivan, comme dit le colonel Ths. L. MacKenney) résidait à Québec durant la guerre de 1775-76, et fut particulièrement bienveillant pour un chirurgien américain qui avait été fait prisonnier. Lorsque ce dernier fut mis en liberté, Boivin lui donna même l'argent nécessaire pour se rendre dans sa famille. Après la guerre, Nicolas Boivin émigra dans l'Ouest pour faire la traite. Il n'eut pas de succès dans son commerce, mais il rencontra heureusement, à Saint-Louis, le chirurgien en question, qui crut devoir acquitter une dette de reconnaissance envers son père, en lui faisant obtenir la situation d'agent des Sauvages à la Prairie-du-Chien.

glante, répondit Rolette, avec un ton grossier d'importance.

—Combien de tués ?

—Aucun.

—Combien de blessés ?

—Aucun.

—Quel combat sanglant !" vociféra la multitude, en escortant le héros du bateau au fort.

Cette réponse n'était pas strictement conforme aux faits, car on a déjà vu que la capture du fort Shelby avait fait quelques victimes. JOSEPH TASSÉ.

NOS GRAVURES

Une leçon de Géographie.—Ce pauvre instituteur peut bien avoir l'air ahuri et ennuyé. Car, tandis qu'il s'évertue à faire comprendre à l'élève qui tient la baguette, la différence entre le Rhin et le Rhône, les autres écoliers font le tapage, rient, se moquent, jouent, prennent des mouches, parlent, mais n'écoutent pas. Ceux sur les premières banquettes, cependant, ont l'air de croire que la longue baguette sert à autre chose qu'à indiquer les endroits sur la carte, et font au moins semblant de prêter attention aux explications du savant professeur. Cet intérieur d'école est très-bien réussi, et ce sont de véritables gamins, tels qu'on en voit tous les jours, qui en occupent les bancs. Il faut dire que la géographie, c'est assez intéressant, mais c'est difficile ! Nous en avons des souvenirs... tendres. G. E. D.

Arrivée du Prince de Galles à Portsmouth.—A quatre heures moins vingt minutes, le 11 mars, Son Altesse Royale le Prince de Galles descendit l'escalier conduisant du *Scrapis* au quai, au milieu des salves d'artillerie, des fanfares militaires et des acclamations d'une foule enthousiaste. Il était suivi de la princesse et de leurs enfants. Il a bruni et maigri à son voyage, paraît-il, mais sa santé est excellente. Le maire et le conseil municipal de Portsmouth lui présentèrent une adresse, et la fille du maire offrit un bouquet à la princesse. Une cantate de bienvenue fut exécutée sous la direction de Sir Julius Bénédicet, qui en était aussi l'auteur ; après quoi, le prince et sa suite continuèrent leur voyage vers la métropole. G. E. D.

Salon : Le tribut d'Athènes au Minotaure.—Nous sommes en pleine mythologie, à l'époque des âges héroïques. Thésée n'est pas encore né, et on conduit au Minotaure son tribut annuel, sept jeunes filles. La barque arrive, et un guerrier placé à l'avant sonne de la trompe pour annoncer l'arrivée de sa proie au monstre que l'on voit vaguement apparaître dans l'ombre, effroyable, hideux... Dans la barque, la scène est désolée. Elles ont peut-être eu du courage, ces pauvres enfants, en partant, en songeant que ce sacrifice était utile à la patrie ; mais à mesure que le danger approche, ce courage s'en va ; on arrive, la femme reparait avec ses faiblesses et—chose très-fièrement rendue par le peintre—avec ses défauts.

Dans ce premier groupe, une des jeunes filles est étendue inanimée dans les bras de sa compagne et semble lui dire : "Sauve-moi, défends-moi..." Jamais je n'ai mieux compris qu'en regardant l'expression de cette physionomie, le mot : mourir de peur. L'autre vierge, chez laquelle subsiste encore la curiosité, regarde le monstre, et c'est été une maîtresse femme, car cela n'a pas l'air de trop l'effrayer. En revanche, dans le second groupe, une des victimes a voulu voir aussi ; elle pousse un cri d'horreur, fait un geste d'effroi et serre nerveusement la main de sa compagne qui, par un mouvement bien féminin et bien vrai, se rejette en arrière comme pour échapper aux regards de la bête, et soutient sur son épau le sa sœur qui frissonne.

Plus loin, une autre enfant, les cheveux épars et flottants dans l'eau, se cache le visage dans son bras recourbé qu'elle appuie sur le rebord du bateau, pendant que derrière elle, un peu dans l'ombre, une dernière jeune fille écrasée, repliée sur elle-même, semble hébétée par le désespoir.

Le nocher, lui, contemple cette scène d'un air stoïque sous lequel paraît une certaine pitié, et, au-dessus de tous les désespoirs, plane, sculptée dans le marbre du monument, la tête hideusement effarée d'un bœuf couronné et entouré de médailles. Encore un dieu, probablement ! A cette époque, il n'y avait que cela !

Le fort Pelly.—Ce fort est situé sur une élévation de terre, à 102½ degrés de longitude, et 51½ de latitude. Son nom est celui d'un membre de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Ce fort date de 1845, et se trouve à un demi-mille de la rivière Assiniboine, au Coude—*Mitookioun*. Il occupe à peu près cent verges de front sur la même profondeur ; cet espace est entouré d'un mur en bois de 12 pieds de hauteur, percé de trois portes. La porte de devant est surmontée d'un observatoire qui la dépasse de 10 pieds, et qui soutient un mât de 50 pieds, au bout duquel, les dimanches et jours de fête, flotte le pavillon de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Du sommet de l'observatoire, la vue s'étend sur le panorama de l'Assiniboine et la vallée qu'elle parcourt. Vis-à-vis la porte principale est située la résidence de l'officier en charge du fort ; c'est une bonne maison, bien divisée, de 30x50 pieds. A gauche est une vieille bâtisse, dont une moitié sert de chapelle et l'autre de magasin. En arrière, l'on voit trois autres magasins de la compagnie de la Baie-d'Hudson, 60x30 pieds. Le mur de bois, l'observatoire et le mât furent érigés sous la direction de M. A. McBeath, *chief-factor* de la compagnie de la Baie-d'Hudson, maintenant en charge du fort Pelly. En dehors du fort, d'un côté, sont les maisons pour les journaliers employés par la compagnie, de l'autre, les étables. Quelques arpents autour du fort sont en culture, et donnent une provision de pommes de terre, de blé d'inde et autres légumes. Le chêne, l'érable, l'épinette, le peuplier et autres arbres forestiers croissent en abondance en arrière du fort et le long du chemin. On y fait déjà du sucre et du sirop d'érable. Dans les vallons, le foin est abondant, la terre bonne et légère. La population se compose de dix ou douze familles écossaises et anglaises, et des tribus sauvages, dont un bon nombre cultivent la terre. Les sauvages font la chasse tout l'hiver, et reviennent avec des fourrures qu'il ne vendent qu'à la compagnie de la Baie-d'Hudson, à laquelle ils sont très-attachés. L'hiver est long, mais sec et salubre. Quatre chemins se rencontrent à Pelly, l'un venant du fort Ellice, un autre du *Shoal Lake*, le troisième de Carleton et le quatrième de la Police Montée. L'Assiniboine se passe au gué à l'endroit nommé le Coude, où la rivière n'a que 55 verges de large et de un à deux pieds de profondeur, avec un fond sablonneux. Il y a deux chemins de Winnipeg à Pelly, la distance étant de 280 à 300 milles. En voiture légère on s'y rend en six jours ; les charrettes en prennent douze. Le service postal se fait régulièrement, et les communications télégraphiques s'étendent jusqu'aux casernes de la Police Montée, 9 milles plus loin que le fort Pelly.

Ces détails, ainsi que le dessin que nous publions, sont dus à la politesse de M. H. Martineau, de Sainte-Anne-la-Pocatière, lieutenant de l'infanterie légère de Manitoba, qui arrive de ces lointains parages, et doit y retourner incessamment.

Une nouvelle définition du cordonnier.

CORDONNIER : Qui donne des cors.

Fantaisiste, mais exact.

**

Une définition :

JEU.—Une distraction, dont les oisifs ont eu le talent de faire un travail.

**

NEIGE RETARDAIRE.—On télégraphiait de Portland (New-Hampshire) le 30 mai :

Il est tombé ce matin quatre pouces de neige sur les montagnes Folly, sur la ligne du chemin de fer intercolonial.

**

BONNES PENSÉES.—Les bonnes pensées produisent dans l'âme la plus grossière, lors même qu'elles n'y pénètrent qu'un instant, l'effet d'un pur soleil dans l'obscur demeure du pauvre. Elles l'assainissent, elle la parent, elles la remplissent de grandes et sereines clartés, dont la trace reste à jamais ineffaçable. GÉRARD.